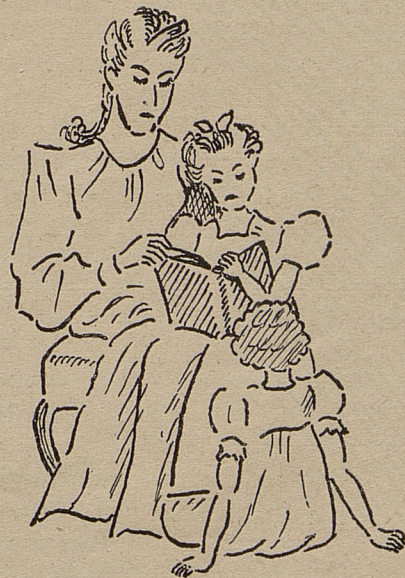
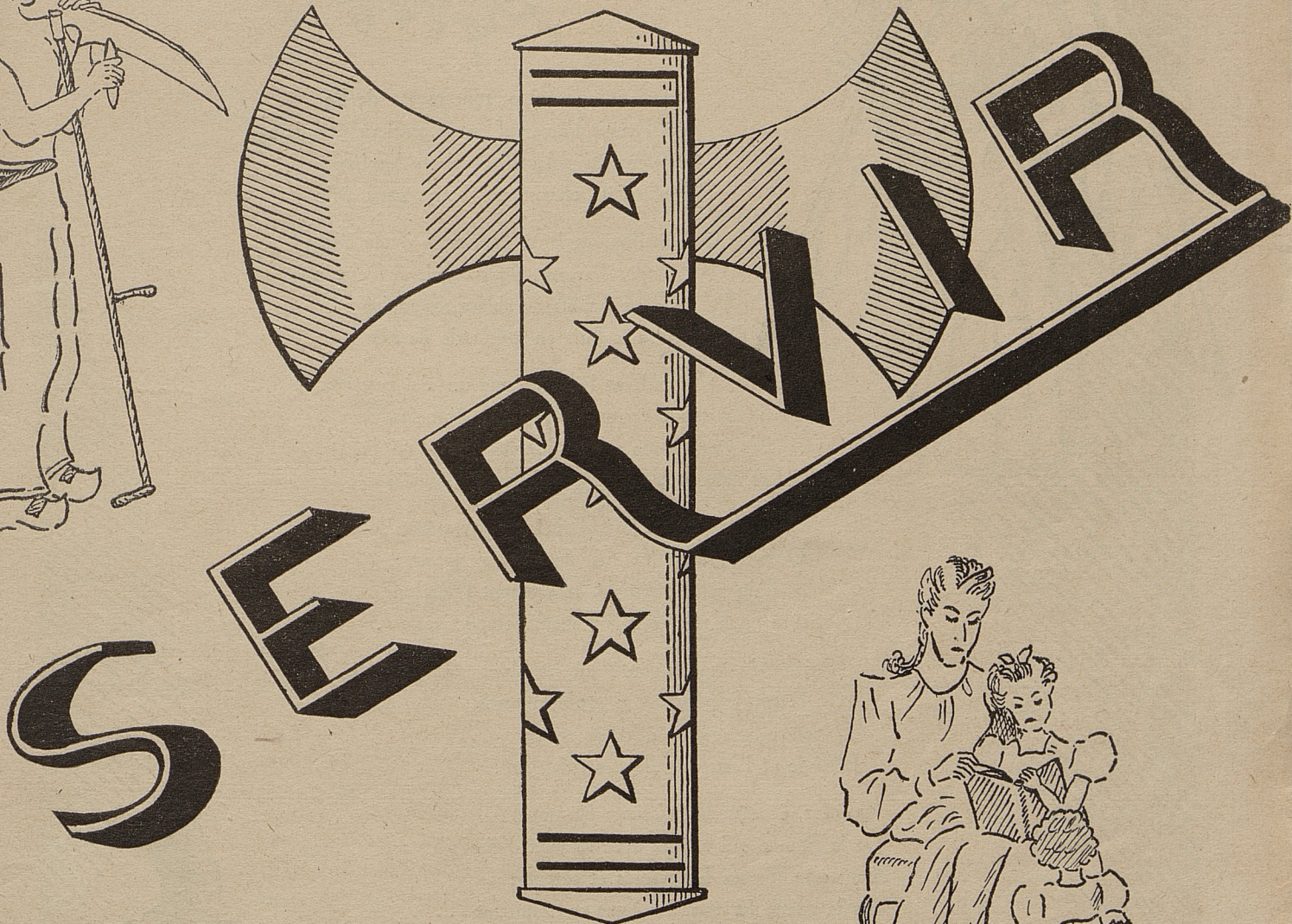


5^e Bureau
Entré le 5.5.43
N° 160
Classement



N° 7

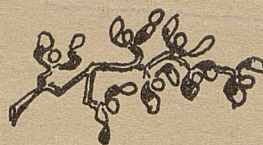


BULLETIN MENSUEL DU STALAG IV G

4° P 1090 ^{Res}



AU GUI, L'AN NEUF



Ainsi qu'un angelot tout revêtu de lin
Voici venir l'an neuf en sa candeur première:
Ses yeux étincelants de céleste lumière
Séduisent un chacun par leur regard câlin.

On s'incline, anxieux, vers cette jeune tête
Pour sonder l'avenir, pour savoir si Demain
De funèbres tributs accablera ses mains
Ou tressera le buis en guirlande de fête.

Il est limpide et beau comme un ciel nouveau-né
Dans son berceau capitonné de jeune aurore;
Les roses, sous ses pas, se hâteront d'éclorre,
Les rires et les jeux, de plaisir couronnés.

Un jour — quel jour divin! — sa menotte furtive
Ouvrira grands les huis de l'austère prison
Et, d'un geste adorable, embrassant l'horizon
Saura nous révéler d'immenses perspectives...

Suivons-le, voulez vous? sur les libres sentiers
Où l'espiègle poursuit sa seule fantaisie.
L'école buissonnière offre sa poésie
Juvénile et l'eau lustrale des églantiers.

Ecoutez, écoutez la puissante harmonie
De la France qui chante avec sa voix d'airain
Pour accueillir ses fils libérés et sereins:
Dans la même ferveur, les âmes communient...

Quels sont ces cris de joie au seuil de vos foyers?
Epouses, mères, fils transportés d'allégresse
Vous pressent sur leur sein, vous couvrent de caresses
Tandis que le bonheur semble vous foudroyer...

Courage, compagnons! Vous connaîtrez cette heure
Exaltante pour l'âme emportée en plein ciel.
Nôel! Au gui, l'an neuf! l'an providentiel
Pour avoir consolé la tendresse qui pleure!

A. P. PEYRIAT. 24.934.



J. EASTAN

Tous mes Vœux...

Il y a un an, en acceptant l'honneur et la charge d'être votre homme de confiance, je vous adressais mes vœux pour 1942. Ces vœux étaient des souhaits de retour près de ceux qui nous sont chers. Ils ne se sont pas réalisés. Nous sommes toujours prisonniers et en cette fin d'année nous pensons avec tristesse au vide créé au foyer par notre absence.

Est-ce une raison de désespérer? NON!

La guerre a des nécessités et notre maintien en captivité est une des conséquences de notre défaite. Trop nombreux sont ceux qui, parmi nous se croient abandonnés alors que tout est fait pour dénouer une situation bien difficile en soi cependant. Tout est fait pour «limiter les dégâts» et pour effacer le plus rapidement possible un souvenir douloureux. Mais hélas le temps est un facteur impitoyable et la captivité dure.

Le chemin que parcourt la France est hérissé d'obstacles et de difficultés. Mais la France vit. Son Chef se tient toujours «debout sous l'orage».

Nous ne dresserons pas ici le bilan de ce qui a été fait cette année. Sachez, mes amis, que bien des difficultés ont été apla-

nies, certaines d'une importance que d'aucuns parmi nous ne soupçonnent pas.

Il y a encore beaucoup à faire, je puis vous donner l'assurance que ceux qui tiennent la barre ne s'arrêteront pas.

Quant à nous, n'oublions pas que nous sommes toujours mobilisés au service de la France et de son Chef. Que nos sacrifices ne soient pas vains. Unissons nos efforts et forçons nos volontés dans le recueillement de notre captivité et dans l'esprit de la Révolution Nationale pour que nous soyons prêts à «Servir».

Je sais qu'il est inutile de vous dire de garder intactes votre confiance et votre espérance. Les contacts que j'ai avec vous au cours de mes visites dans les Kommandos me font sentir que vous mettez en pratique ce vieil adage «L'espoir fait vivre» et vous avez raison.

Mes vœux? Vous les connaissez. Que 1943 soit l'année du retour. Qu'en attendant ce grand jour nous soyons en bonne santé pour qu'au retour, tous unis derrière le Chef, nous mettions nos bras et nos cœurs au service du Pays, pour que surgisse une France plus belle et plus rayonnante.

J. GRIMAUD, Homme de Confiance.

Anniversaire

«Servir» a un an!

«Servir» que nous avons voulu, conçu pour être mensuel publié aujourd'hui à l'expiration de sa première année son 7^{ème} numéro, c'est dire les difficultés de toutes sortes que nous avons rencontré, qu'il nous a fallu vaincre.

Son titre exprime notre but: Servir la France, servir nos camarades.

Avons-nous atteint notre but?

Lorsqu'en janvier de l'an passé, grâce à l'appui de notre camarade GRIMAUD, l'homme de confiance, nous eûmes des Autorités Allemandes l'autorisation de faire un journal de camp, nous avons cherché d'abord à faire de ce journal un lien d'amitié et de confiance entre tous, et c'est pourquoi, dès le premier numéro nous vous invitons à y collaborer largement.

Je veux ici remercier tous ceux qui nous ont envoyé des articles, comptes rendus de théâtres, poèmes, articles politiques, il ne nous a pas toujours été possible de les insérer, la place nous est restreinte.

Nous voulions aussi vous parler de la France, car il n'est pas pour nous de meilleure façon de la servir ici que d'en parler, de notre seul chef le Maréchal, qui au mois de juin 1940 et pour la sauver d'un plus grand malheur a fait à la France le don de sa personne, de son œuvre de redressement qu'avec sa splendide confiance dans les destinées de la Patrie, il entreprenait au lendemain même de notre défaite.

Nous voulions encore vous parler de la vie du Stalag, des troupes théâtrales, des orchestres, des manifestations de toutes sortes que malgré le peu de temps disponible vous organisez pour, vous aussi, servir.

Vous donner aussi quelques conseils pratiques, quelques renseignements indispensables sur l'organisation des différents services, vous diffuser les informations venant de France.

Et nous n'avons que huit pages!

Au moment de présenter un numéro à la Direction du Camp, on s'aperçoit qu'il est trop long, toujours trop long, il nous faut couper dans les articles, voire même en «faire sauter» quelques uns entièrement.

Et malgré cela, ce que nous vous demandons aujourd'hui c'est de venir encore plus nombreux à nous, de nous envoyer davantage d'articles, même de très brefs comptes rendus. Nous nous excusons d'avance si parfois nous serons obligés de les raccourcir, ou si votre article ne paraît pas immédiatement.

Faites de ce journal chaque jour davantage votre journal.

Apportez-nous aussi vos suggestions sur ce que vous aimeriez y trouver.

Et maintenant mes Chers Camarades, en ce premier anniversaire et contrairement à la tradition de tout périodique, souhaitons à Servir la plus courte vie possible, qu'il n'ait pas l'an prochain l'occasion de vous présenter comme il le fait cette fois ses vœux pour la nouvelle année.

A.-P. G.

MOUVEMENT PÉTAÏN ADHÉRENTS ET MILITANTS

Le Mouvement Pétain est né au Stalag IV G il y aura bientôt un an. Sa vie n'a pas été celle que nous aurions désiré. Les circonstances en sont seules responsables; notre ferveur pour le

Maréchal n'est pas en cause. Nous avons toujours cru et nous croyons, aujourd'hui plus que jamais, l'union autour du Chef indispensable au salut de la France.

Privé de moyens d'action efficaces, le Mouvement s'est pourtant maintenu. Récemment les facilités obtenues par l'Homme de Confiance Grimaud ont permis d'entreprendre une action rationnelle auprès de vous.

L'accueil des camarades lors de ma tournée avec le cinéma, les approbations et adhésions spontanées que nous recevons chaque jour des quatre coins du Stalag sont un encouragement à persévérer en dépit des inévitables difficultés.

Dans chaque Kommando une liste est ouverte pour l'inscription au Mouvement Pétain. Aucune condition pour cette inscription autre que celle d'une adhésion totale au Chef et à ses actes; une adhésion qui ne craint pas de se manifester en toutes occasions, qui est franche et loyale; une adhésion qui n'est pas du bout des lèvres avec ce *mais* . . . dont j'écrivais dernièrement qu'il fait beaucoup de mal.

Cette liste est la possibilité pour chacun de faire connaître sa confiance absolue au Chef qui «chaque jour sauve la France». Le Maréchal, mis au courant de l'adhésion de «ses enfants», y trouvera un réconfort aux heures difficiles. Il saura ainsi qu'il peut compter sur eux au retour.

Car notre action serait vaine si nous ne travaillions que pour le présent. Vous le sentez bien. C'est demain que se construira la vraie France, et le Maréchal l'a dit, rien de définitif ne peut être fait sans nous.

L'adhésion au Mouvement Pétain doit signifier notre volonté de «servir» au retour soit dans le rang, soit même comme chefs. «Servir» pour ceux du rang, c'est obéir simplement, non d'une obéissance servile ou aveugle, mais en se mettant par une discipline librement consentie à la disposition du Chef. Lorsque ce Chef est le Maréchal Pétain et qu'on a en lui une confiance absolue, on ne peut que se grandir en lui obéissant.

Les désirs qu'il exprime, les ordres qu'il donne tendent vers un seul but: le bien de tous. Pour concourir à ce même but faisons taire nos désirs égoïstes, cessons nos revendications personnelles. Il est utile de faire comprendre à beaucoup que le bonheur particulier – but légitime de chacun – est impossible dans une nation malheureuse, qui n'est malheureuse d'ailleurs que parce que le bien de tous a été sacrifié par l'égoïsme des individus.

Cette discipline de la nation nécessaire au bien du pays existera grâce à des chefs qui s'oublient eux-mêmes pour ne songer qu'aux devoirs impérieux d'un commandement fort et juste.

Ces chefs le Maréchal compte les trouver parmi les prisonniers. Il a raison, nous ne le décevrons pas. Les années d'exil que nous vivons auront trempé des caractères qui émergeront de la foule des rapatriés. Ces hommes-là, à la terre recréeront

la paysannerie française; à l'usine, ils se donneront pour tâche, au sein des syndicats et dans le cadre de la Charte du Travail, de rendre au Travail sa vraie place, la première; dans les diverses professions, ils auront à cœur d'établir le nouvel ordre corporatif.

Des élites, voilà ce que le Maréchal veut découvrir parmi les prisonniers. Des élites qui se désignent elles-mêmes par leur plus grand dévouement au bien commun, par leur talent, par leur mérite et non par la fortune et la naissance.

Et je pense, à ces chefs naturels qui se sont révélés parmi nous: aux Hommes de Confiance. Portés par leurs camarades à un poste difficile entre tous, ils répondent pour la plupart à la définition que donnait le Maréchal:

«Le Chef, c'est celui qui sait à la fois se faire obéir et se faire aimer. Ce n'est pas celui qu'on impose; mais qui s'impose.»

Et il ajoutait:

«N'oubliez pas que, pour commander aux hommes, il faut savoir se donner.»

Eh bien, n'est-ce pas ce que font vos Hommes de Confiance qui consacrent leurs loisirs à une besogne ingrate mais utile; qui sans souci de plaire, défendent les intérêts de chacun sans nuire au bien de tous.

C'est donc tout naturellement aux Hommes de Confiance que je me suis adressé au nom du Mouvement Pétain pour le premier but à atteindre: recruter des adhérents (Circulaire N° I). Mon rôle n'est qu'un rôle de coordination des efforts faits dans chaque Kommando par l'Homme de Confiance et les camarades dévoués dont il aura su s'entourer: militants dont l'idéal est de «servir davantage».

«Servir», c'est-à-dire s'oublier soi-même, savoir se contraindre, se dominer, se risquer, au profit de la communauté; être un exemple, voilà un but élevé qui tentera beaucoup de nos camarades.

Qu'ils se fassent connaître nombreux car le travail ne leur manquera pas: être à chaque minute le défenseur de la pensée du Maréchal qu'ils auront puisée dans l'étude approfondie de ses Messages; faire comprendre autour d'eux l'esprit des réformes entreprises par le Maréchal pour reconstruire la France; acquérir pour eux-mêmes et pour toujours ce sens social, cette valeur morale sans lesquels la Révolution Nationale resterait lettre morte. Tout cela en ayant pour paiement la raillerie de certains, l'insulte de quelques autres, mais aussi l'immense satisfaction de bien servir son pays derrière un guide incomparable.

Georges FAVRET. 63.880

Adhères au Mouvement Pétain

FRANCE D'ABORD

Le Maréchal nous a dit: «Vous n'êtes ni trahis, ni vendus, ni abandonnés». Il nous parle sans feinte, sans habiletés, sans ménagements, mais avec sincérité.

Croyez-vous que le Maréchal suivrait une politique contraire aux intérêts du pays?

Non! Alors, suivons-le, ayons le courage de dire ce que nous pensons de notre Chef vénéré, sans devenir pour cela suspect

de servilité; nous ne saurions en avoir un qui l'égale; nous ne saurions l'abandonner sans forfaire à l'honneur, sans trahir la France.

Jadis, on a connu en France les fanatiques d'un Chef. L'empereur eut ses grognards, mais nous, si nous aimons Pétain ce n'est pas seulement pour ses vertus et sa gloire, c'est parce qu'il incarne non la fortune d'un homme mais celle de la Patrie.

Quand il nous dit que la France doit respecter ses engagements, qu'on l'entende! Quand il déclare une politique indispensable, qu'on l'écoute et surtout qu'on le comprenne! . . . Les événements se précipitent . . . le sot, le plus sot, parmi les moutons est celui qui n'entend pas la voix du berger au moment critique. Les Français seraient-ils des malades tellement égoïstes, douillets et peureux qu'ils préfèrent la mort au remède? Nous nous refusons à le croire.

Exécutons sans faiblesse, sans arrière-pensée, sans même les commenter les ordres de notre Chef, sauveur de la Patrie, quels qu'ils soient, quelques actes qu'ils comportent. Il n'a pas gagné la bataille de Verdun, en laissant s'affirmer et prévaloir les pré-

férences et les prétentions de chacun. Il ne peut mener la France vers une destinée digne d'elle qu'en suivant sa propre inspiration, guidé par sa connaissance des hommes et des réalités.

Groupons nous autour de lui et de son gouvernement. On ne sauve pas un peuple seulement en pleurant avec lui. Nous voudrions vous communiquer notre foi en l'avenir de la France grande et forte, «libérée de ses amitiés ou inimitiés traditionnelles» pacifique mais respectée, digne d'elle-même et c'est tout dire. Que faut-il au Maréchal? Notre compréhension, notre volonté, notre patriotisme. Nous ne le décevrons pas puisque nous sommes Français.

Robert GENIER. 33.687 Kdo 690

NOS KOMMANDOS

France mon bel Espoir!

Un axiome populaire dit: «L'espoir fait vivre!» C'est une vérité. Et s'il est un individu pour qui l'espoir est une nécessité vitale, c'est bien le Prisonnier!

Le Prisonnier espère retrouver les siens, revoir son Pays, retrouver son ancien standard de vie, il espère et croit en la renaissance spirituelle et matérielle de la France, cette renaissance devant lui donner des droits et des prérogatives qui lui assureront le bonheur et la paix.

Or, la France fut malade, très malade même, on peut aujourd'hui la considérer comme convalescente, mais ses plaies ne sont pas encore cicatrisées. Un homme, le Maréchal PÉTAÏN, se penche sur ses blessures, les panse patiemment avec bonté, douceur et amour, ne désespérant en la guérison, mais dans cette lourde tâche, il a besoin de se sentir aidé et compris. La presque totalité des Français le sait et apporte toutes ses forces et sa bonne volonté en gage d'amour pour cette France qu'elle aime tant aujourd'hui.

Avant 1939, pour bien des Français le patriotisme était un sentiment presque inexistant et même certains auraient rougi et se seraient crus déshonorés d'être patriotes. Une sorte de snobisme avait même établi une règle où il était de bon ton de dénigrer tout ce qui était Français et de ne s'extasier que devant des idées, des théories venant de Pays étrangers; sur le plan commercial les produits étrangers eurent, un temps, la suprématie sur les articles de notre production. Avec une telle mentalité nous courrions vers la catastrophe car cet état d'esprit avait atteint notre jugement sur tous ses plans et que ce soit en Art, en sports, en littérature, il était de bon ton de ne trouver digne d'intérêt que ce qui était importé de l'étranger.

L'éloignement et la réflexion ont fait évoluer les sentiments de bon nombre d'entre nous. Maintenant ce n'est plus un secret

pour personne: pour que la France revive et reprenne la place prépondérante qu'elle occupa dans le monde il faut avant tout que ses enfants croient en Elle et fassent un effort.

Il faut dès aujourd'hui apprendre à agir et penser Français. Si nous serrons les rangs, si nous pratiquons la fraternité sur le plan national et nous remettons au travail avec courage, faisant abstraction de tout intérêt personnel: la France est sauvée!

Car ce n'est que la question spirituelle qui est en jeu. Autour de PARIS, sa seule Capitale, nos belles et riches provinces étalent leurs merveilleuses mosaïques aux teintes changeantes suivant les saisons. Source inépuisable de richesses, cette terre française, favorisée et bénie des Dieux, nous promet encore de belles récoltes si ses enfants veulent bien se pencher sur Elle avec amour et abnégation.

Quant à notre industrie, je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire d'aligner ici des chiffres et des statistiques pour vous convaincre de sa vitalité. Dans les produits de luxe en particulier nous jouissons dans le monde entier d'une renommée incontestée. Toute notre production, dont la fabrication nécessite de la part de l'ouvrier, de l'artisan ou du constructeur des connaissances techniques sûres alliées au sens inné du Beau, du Fini, jouit dans le monde entier d'un prestige inégalé.

Le «Made in France» et le «Made in Paris» sont pour l'acheteur le sceau de la beauté, du pratique liés à la qualité car en France l'ouvrier est souvent un artiste. Oui! tel le Phénix, la France renaîtra de ses cendres et donnera encore à ses enfants des jours heureux et prospères s'ils veulent bien croire en Elle et s'aimer.

FRANÇAIS! Pensons, réalisons, aimons FRANÇAIS, la France sera sauvée et notre bel espoir ne sera pas déçu!

Etienne GRUAT. A.K. 106. Mle. 34.124

Vous aiderez nos Jeunes — Vous servirez le Chef

en achetant la vignette

FRANÇAIS AVEC PÉTAÏN

en la collant sur vos lettres.

LE MOT DE CHACUN

Le Mot de l'Aumônier

« Bonne année, mes Chers Camarades. Bonne Santé, et le Paradis à la fin de vos jours ! » Par cette vieille formule de chez nous je vous adresse mes vœux, qui ne sont pas des souhaits stériles, car ils sont en même temps une prière à Dieu tout puissant, Prince de la Paix.

Bonne année, à vous, à vos femmes, à vos enfants, à nos familles. Une année de captivité peut être bonne, surtout si, par la libération, elle s'achève hors des barbelés, dans la liberté de la France, au foyer qui nous attend. Cette bonne année ainsi comprise je la souhaite à tous. Que la miséricorde de Dieu daigne nous l'accorder, en considérant toutes les souffrances que nous avons nous et les nôtres, endurées jusqu'ici, car ces souffrances ont une valeur humaine très grande, et de plus, nous savons que chez tous ceux qui sont en état de grâce, elles ont une valeur surnaturelle de rachat, incomparable. Que par notre bonne volonté à tous, c'est-à-dire la volonté de bien faire, Dieu nous accorde au cours de cette bonne année, la libération, et la Paix promise aux hommes de bonne volonté.

Bonne santé, à vous et à ceux qui nous sont chers. Notre Père qui êtes aux cieux, gardez la leur, gardez la nous. Rendez à ceux qui sont malades, qui sont blessés : la bonne volonté est tellement plus aisée quand la santé est bonne.

Le paradis à la fin de nos jours, je le souhaite à tous, longtemps après que nous aurons revu nos familles, en France, et que nous aurons vécu avec elles, par la bonté et la miséricorde de Dieu, de nombreuses années de bonne volonté dans la Paix, car une année ne peut être vraiment bonne, même avec la santé que par l'espérance du bonheur parfait qui la couronne, de ce Paradis que Dieu promet et donne à ses bons et fidèles serviteurs.

André LOTTE. 38.440.
Aumônier du Stalag IV G.

Le diocèse d'Autun, en la personne de Mgr. Lebrun a adopté le Stalag IV G le 14 septembre 1942. Il nous aide par des prières incessantes, et aussi matériellement, par l'Aumônerie de Paris. Remercions en priant régulièrement pour ce diocèse, endeuillé depuis le bombardement du Creusot.

Le Mot de la Mutuelle

Résultats du 5^{ème} Mois. Octobre 1942

Adhérents: 12.062

Recettes: Cotisations 6.031,- Marks

Dons 71,50 »

Au total: 6.102,50 soit 122,050 Francs

Versements:

A. - Indemnités-décès

3 adhérents, pères de 2 et 3 enfants sont décédés dans le courant du mois.

Nous avons adressé à leurs familles les indemnités prévues aux Statuts, soit respectivement :
16.000,-, 20.000,- et 20.000,- francs

B. - Secours

Le Conseil de Gérance a attribué 62 secours formant un total de: 94.200,- fr.

A CE JOUR

459.800 francs

ont été versés par la MUTUELLE aux familles éprouvées de ses adhérents.

18 indemnités-décès 224.000,- fr.

138 secours:

92 à titre définitif } 235.800,- fr.
46 d'urgence }

Nos provinces

VILLAGE ANGEVIN

C'est un petit village, au pied d'un blanc coteau
Tout bruisant du rire des vignes,
Il en est de plus fiers, il en est de plus beaux,
De plus majestueuses lignes . . .

Autour d'un vieux clocher bourgeoisement trapu
Et chapeauté de fine ardoise
Des jardins campagnards aux maints enclos rompus
Où flotte l'odeur des framboises.

La mairie aux murs blancs fraîchement crépis,
Tout près de là, la vieille école:
Dans la cour, des tilleuls, au soleil assoupis,
Refuge du moineau frivole.

Une enseigne rouillée et naïve « Au bon coin »
C'est la fraîche et paisible auberge
Où de vieux manilleurs bavards cognent du poing
Et jurent par Dieux et par Vierge.

Le bureau de tabac où l'on vend les journaux,
De très vieilles cartes postales
Et des pipes de terre aux curieux fourneaux:
Zouaves barbus et cannibales.

La cour du tonnelier qui travaille en chantant,
Heureux, car la vendange est proche.
La maison du pain blanc, du pain chaud, craquetant,
De la fine et tendre brioche.

A côté de l'église où l'on vient les prier
Dorment les anciens du village,
Et, dans le cimetière, à l'ombre des lauriers
Ils disent les humbles lignages.

Puis, bâtis au hasard, combien d'humbles logis
Où tout l'ancien temps sommeille
Et qui portent au front, plus précieux que rubis
Le vert diadème de leur treille.

A l'entour, le Layon, comme un vivant collier,
Les peupliers, longs fuseaux de lumière
Tous les vieux saules creux, aux amants, familiers,
L'abord où va la lavandière.

Et tout le long du jour, s'insinuant partout
Doux prince dans son apanage,
Le parfum capiteux et chaud du vin d'Anjou
Règne sur le petit village.

Sur ce petit village, aimé de tous les dieux,
Qui vit heureux, sage, tranquille,
Où les cheveux sont blancs, sans que les cœurs soient vieux
Où les corps las trouvent l'asile;
Où je sais que Vénus, pâle de volupté
Tache rose sur l'ombre brune,
Dans le silence ému des pâles nuits d'été
Danse dans un rayon de lune.

Raymond GAUDIN. 54.277

NOS LOISIRS

Jean Dacre m'a dit...

Après le succès de «Bichon», de «Mon Père avait raison», la troupe théâtrale a terminé l'année par «le Nouveau Testament» de Sacha Guitry.

Jean Dacre, son directeur, a bien voulu nous confier ses projets pour 1943. Désormais sûre d'elle et de son rôle bien-faisant dans les kommandos qu'elle visite, cette troupe se propose d'aborder des spectacles plus substantiels encore. Mais pour ce faire, certaines conditions matérielles doivent être remplies, notamment celle des costumes qui doivent aider à la vérité du spectacle; nous sommes persuadés que sur ce point, ils obtiendront satisfaction. En effet, n'est-il pas question de monter «l'Avare» de Molière? Il est difficile d'imaginer Harpagon, Frosine et Mariane en costumes contemporains, encore que le vice ridiculisé par le grand auteur soit éternel. Ensuite «La Femme de ma vie» de Louis Verneuil, «Les Romanesques» d'Edmond Rostand, «Le Procès de Mary Dugan» de Weller et Horace de Carbuccia.

Ne voilà-t-il pas de belles soirées en perspective et de quoi satisfaire les plus difficiles? Bravo, mes camarades, et bon courage!
A.-P. P.

Bravo Meissen!

Le dimanche, 25 octobre, l'orchestre de Meissen, effectuant son premier déplacement donnait un concert à Diera.

Cette sortie connut grand succès. La phalange d'artistes dirigée par le camarade Vaillant charma son auditoire plusieurs heures consécutives.

Le tour de chants et monologues par les amateurs de la salle récolte lui aussi de nombreux applaudissements.

Les Kommandos voisins avaient répondu nombreux à l'invitation qui leur avait été faite.

Une loterie organisée par les camarades du 661 fit la joie de tous. A noter que les différents lots: tabac, cigarettes, paquets de pâtes alimentaires, etc. étaient gracieusement offerts par les hommes du Kommando, se privant ainsi de quelques douceurs pour assurer le succès de cette tombola dont le produit était versé aux musiciens.

Bravo les organisateurs et exécutants de cette amicale réunion.

Distraire ses camarades et maintenir le moral c'est aussi «SERVIR».

Les Sports

Est-il trop tard pour parler de ce que fut la saison d'été? Ne faisons pas mentir le proverbe. Partout où cela fut possible de nombreux camarades ont pratiqué l'athlétisme et quelques manifestations ont concrétisé l'effort fourni par ceux des kommandos.

Dans les grands centres comme Böhlen, Espenhain, Leipzig eurent lieu des tournois qui mirent aux prises nos athlètes, certains d'entre eux ont réalisé des performances dignes d'intérêt. Pleyhert, de Leipzig, Applaincourt, d'Espenhain devraient dans des conditions normales avoir leurs chances dans les championnats régionaux de France. Souhaitons que la saison prochaine les voie fouler la cendrée française.

Partout l'appel du Stade fut entendu, mais les sports collectifs: basket, volley, football et rugby contribuèrent particulièrement à soutenir le moral et à conserver une condition physique indispensable. Mais l'hiver est déjà là et avec lui le cafard rôde à l'intérieur des barbelés, continuons à faire appel au sport, source puissante de joie et d'oubli, pour nous aider à supporter la captivité.

Un tournoi de football a été organisé avec l'autorisation de Monsieur le Colonel commandant le Stalag, les hommes de confiance des contrôles en ont reçu les modalités qu'ils ont communiqué aux Kommandos. L'organisation ne fut pas facile et la formule adoptée, si elle n'est pas la meilleure, correspond aux facilités accordées.

Le tournoi doit créer un peu d'émulation parmi tous les fer-vents du ballon rond. Espérons que malgré toutes les difficultés auxquelles nous nous heurtons — pénurie de ballons en particulier — nombreuses seront les équipes qui participeront et espérons surtout que nous pourrons tous reprendre nos places dans les équipes de chez nous, avant la fin de la nouvelle année.

Robert LE BARS. 34.555

L'Homme de Confiance communique:

Etudiants prisonniers

Un décret du Ministre de l'Education Nationale du 28 août 1942, et un arrêté du même Ministre du 6 septembre 1942 fixent les modalités spéciales qui seront appliquées pour les examens de l'enseignement supérieur, aux étudiants prisonniers.

Il est stipulé notamment que, à condition d'en faire la demande au recteur de l'université de leur choix et de fournir des justifications, les anciens prisonniers de guerre candidats aux examens de l'enseignement supérieur, suivants:

- a) 1^{ère} et 2^{ème} parties du baccalauréat.
- b) chacun des examens de fin d'année des Facultés de Droit.

- c) chacun des deux examens prévus pour le diplôme de la Capacité en Droit.
- d) obtention du diplôme d'études supérieures de Droit.
- e) chacun des examens de fin d'année des Facultés de Médecine.
- f) examen de validation de stage, chacun des examens de fin d'année et des examens probatoires des Facultés de Pharmacie.
- g) examen de validation de stage et chacun des examens de fin d'année déterminant la collation du titre de chirurgien dentiste.
- h) examens prévus pour l'obtention du diplôme d'études supérieures de Sciences et de Lettres, le certificat d'études physiques, chimiques et biologiques (P. C. B.)

bénéficieront des dispositions spéciales ci-après :

Pendant le cours de chaque année scolaire, il sera tenu trois sessions spéciales à leur intention.

Mais un candidat ne pourra se présenter à plus de trois sessions spéciales.

Son admissibilité lui restera acquise pendant les deux sessions qui la suivront (spéciales ou ordinaires).

S'il a subi trois échecs il lui sera attribué le régime commun.

Aucun temps de scolarité n'est exigé, comme condition de présentation, sous réserve toutefois de l'impossibilité de se présenter au cours d'une même session à deux examens normalement séparés par une certaine durée scolaire.

Les programmes d'examen des sessions spéciales seront fixés par arrêté du Ministre.

Les candidats désireux de bénéficier de ces mesures devront en faire la demande au recteur de leur université dans le délai d'un an de leur rapatriement.

S'ils n'ont pu faire d'études pendant leur captivité, la durée d'application des mesures susvisées pourra être augmentée d'une ou deux années par décision du recteur à condition que lui soient fournies les justifications nécessaires (attestation de l'homme de confiance).

Enfin pour leur permettre de prouver que l'expérience qu'ils auront acquise pendant leur captivité aura enrichi leur personne, les rendant plus aptes à l'exercice de leur profession, une épreuve facultative écrite et orale sera ajoutée à celles qu'ils devront normalement subir.

Contrats de Travailleurs civils

Certains camarades m'écrivent pour demander s'il leur serait possible de contracter un engagement de travailleur civil en Allemagne.

La chose n'est pas actuellement autorisée par les Autorités Allemandes, et je suis obligé de leur retourner toutes les demandes.

Volontaires pour la Défense de l'Empire

Un assez grand nombre de camarades me demandent dans quelles conditions ils pourraient contracter un engagement pour la défense de l'empire français.

Actuellement aucune libération n'est prévue à ce titre.

Envoi d'Etiquettes aux différents Organismes français

Je reçois chaque jour un grand nombre d'étiquettes adressées à des Croix Rouges ou à des organismes d'assistance, voire même à des particuliers, qui sont refusées par les destinataires, lesquels

invitent les P. G. à se conformer aux dispositions du communiqué N° 88 de la Direction des Prisonniers de Guerre dont connaissance vous a été donnée précédemment.

Envoi collectif de Vêtements par la Direction des P. G.

Beaucoup de prisonniers ont réclamé à leurs familles des vêtements, du linge ou des chaussures. Les familles ont fait des démarches auprès des organismes spécialisés, et répondent aux P. G. de réclamer ces effets à l'homme de confiance.

Aucun colis ne m'est encore parvenu; et les envois collectifs que j'attends seront accompagnés de listes indiquant les bénéficiaires à qui je ferai immédiatement parvenir les effets demandés.

Correspondances officielles

Toute la correspondance adressée à titre officiel à des fonctionnaires du gouvernement français (Administration militaire, administrative, judiciaire, Maison du Prisonnier, etc...) doit obligatoirement être transmise par la voie diplomatique (Homme de Confiance, Délégation de Berlin, Ambassade Scapini à Paris).

Changement de Kommando

Tout P. G. changeant de kommando pendant le cours du mois doit toucher avant son départ la totalité des imprimés correspondance, et étiquettes à laquelle il a droit pour le mois en cours.

Le nouveau kommando ne pouvant lui en distribuer.

Mandats

De nombreux camarades m'adressent des réclamations relatives à des mandats expédiés par eux et non encore parvenus.

Cette réclamation doit être faite par le destinataire:

Pour la Zone Occupée: à la Sous-Direction des Prisonniers de Guerre — Service des Transferts de Fonds, 231 boulevard St.-Germain à Paris.

Pour la Zone Libre: à la Direction des Prisonniers de Guerre — Service des Transferts de Fonds, 52 avenue Foch à Lyon.

Elle doit mentionner outre les nom, matricule et stalag du prisonnier, et l'adresse du destinataire l'indication du numéro du mandat et du numéro du bordereau (indications portées sur le reçu collectif délivré par la Trésorerie au chef de kommando).

Correspondance

Pour me permettre de transmettre votre lettre au Service intéressé, et dans la mesure où vous le pourrez, je vous demande de traiter chaque sujet différent sur une feuille particulière (Recherches ou réclamations postales — Mutuelle — Croix Rouge — Renseignements juridiques et Renseignements divers).

De plus, si vous vous référez à une précédente correspondance de mes services, je vous prie de me rappeler son numéro (porté au crayon de couleur dans le coin gauche).

Photo trouvée

Une photo représentant une femme s'est détachée d'une lettre pendant le transport du courrier, elle porte au dos la mention suivante: Janine Lefaure St.-Jean Pied de Port 9-9-42.

La réclamer à l'homme de confiance.

Rédacteur en Chef: Albert-Paul GRÉGOIRE. 25.551